



Vent du Haut Ségala
Poutiac 46210 Gorses
contact@ventduhautsegala.com

objet : éolien industriel
amendement des 1000 m

à Monsieur XXX membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi
relatif à la transition énergétique pour la croissance verte

le 8 mars 2015

Monsieur le Sénateur,

Notre association a interpellé députés sénateurs et ministres, à plusieurs reprises (1er mars 2013, 27 février 2014) en particulier à propos de la déréglementation permettant les implantations de l'éolien industriel sans que la réelle valeur énergétique soit démontrée et sans prise en compte de la protection des personnes avec pour conséquence une densification irréfléchie de ces dernières sur le territoire.

Nous vous demandons d'exercer votre mandat électif en prenant en compte les dimensions écologiques, humaines et naturelles, la protection des patrimoines construits et paysagers de nos régions pour penser une réglementation respectueuse de ces données et des habitants.

En conséquence, nous vous demandons de confirmer l'amendement voté par les Sénateurs concernant la distance de 1000 mètres entre les éoliennes et les habitations. Il serait tout à fait souhaitable que cette mesure de protection sanitaire s'aligne sur la distance minimum de 1500m conformément aux recommandations (2006) de l'Académie Nationale de Médecine et à l'exemple d'autres pays proches (länder Allemagne, Écosse et Irlande du Nord par exemple). Un cadrage de cette industrie doit être proposé avec la prise en compte de l'ensemble des énergies renouvelables et s'accompagner d'une protection des riverains et des économies locales. Les propositions sur les économies d'énergie doivent être renforcées.

Nous vous transmettons les propositions que nous avons faites lors du débat sur la transition énergétique en juin 2013. Le Conseil Régional Midi-Pyrénées n'avait d'ailleurs pas mis l'éolien industriel de grande taille dans ces propositions et avait signifié que ce type d'industrie créait un fort « dissensus ».

Nous vous prions de croire, Monsieur le Sénateur, à nos sentiments les plus respectueux.
Pour l'association : Françoise Grellier, présidente